

1 **Motion – pour la création d'un groupe de travail syndical au** 2 **sein de *déi Lénk***

3
4 Il est incontesté que les syndicats sont toujours les mouvements de masse les plus
5 importants au sein du salariat au Luxembourg. Les positions et les activités des
6 syndicats ont un impact conséquent sur le climat politique et les rapports de force du
7 pays.

8
9 déi Lénk considère les syndicats toujours comme élément capital du "mouvement ouvrier"
10 et s'engage pour son renforcement.

11
12 Les évolutions des dernières décennies - dû à la troisième révolution industrielle et à la
13 mondialisation - ont mis les représentants ouvriers dans presque tous les pays
14 industrialisés sur la défensive et risquent de porter atteinte aux acquis historiques réalisés
15 par le mouvement syndical. La nouvelle dimension du néolibéralisme sous forme de traités de
16 libre-échange tels que TTIP ou CETA risque d'aggraver davantage cette cirse.

17
18 C'est pourquoi déi Lénk salue toute discussion ouverte et démocratique pouvant surgir
19 au sein des syndicats visant à entamer un renouvellement de leur orientation et de leur
20 approche.

21
22 Afin que la lutte contre le néolibéralisme soit le mieux adaptée à l'importance des
23 syndicats, déi Lénk décide de former un groupe de travail (ou commission) permanent
24 ayant comme but de faciliter l'échange d'informations, la formation ainsi que la
25 coordination des collègues actifs dans le mouvement syndical. Les thèmes
26 sociopolitiques doivent être placés au centre de nos activités et de nos discussions.

27
28 **Alain Sertic**